



AFRIQUE/MAROC - Abus verbaux et physiques à l'encontre de milliers d'enfants travailleurs au mépris des lois existantes

Rabat (Agence Fides) – Nombreux sont les enfants, parfois âgés d'à peine 8 ans, qui subissent des abus physiques et passent des journées entières au travail en tant que domestiques pour une récompense dérisoire. Un panorama de cette réalité déconcertante est fourni par le récent rapport rédigé par l'ONG Human Rights Watch et intitulé *Lonely Servitude: Child Domestic Labor in Morocco*, duquel il ressort que certains mineurs, en majeure partie des fillettes, travaillant comme domestiques à raison de 12 heures par jour, sept jours sur sept, gagnent souvent 11 dollars par mois seulement. Certaines subissent de mauvais traitements physiques et verbaux de la part de leurs employeurs, outre à se trouver dans l'impossibilité d'aller à l'école et de manger de manière adéquate.

Au cours de cette dernière décennie, le gouvernement marocain a réduit les indices du travail féminin et est parvenu à augmenter le taux de scolarisation. Malgré cela, le contrôle relatif à l'application des lois interdisant l'embauche d'enfants de moins de 15 ans en tant que domestiques et prévoyant des sanctions pour les employeurs en facilitant le recrutement est encore insuffisant.

Le rapport de l'ONG est basé sur une étude de marché réalisée au cours des mois d'avril, mai et juillet 2012 à Casablanca, Rabat et Marrakech ainsi que dans la région d'Imintanoute, en province de Chichaoua. La majeure partie des fillettes interrogées provenait de zones rurales pauvres. Certaines ont indiqué travailler 100 heures par semaine et 4% seulement disposaient d'un jour de repos hebdomadaire. Aucune des fillettes interrogées n'était allée à l'école alors qu'elle travaillait comme domestique. Différentes études de 2011 estiment de 66.000 à 86.000 le nombre d'enfants de moins de 15 ans employés comme domestiques dans tout le pays, sachant que 13.500 se trouvent dans la seule périphérie de Casablanca. (AP) (Agence Fides 22/11/2012)